

Ouverture de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) au soir

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) au soir. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 391;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17251_t1_0391_0000_1

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 16 vendémiaire (soir)

Présidence d'André DUMONT

La séance est ouverte à 7 heures.

1

On procède, par appel nominal, au renouvellement du président, et de trois secrétaires; dépouillement fait du scrutin, il en résulte que le représentant du peuple Cambacérès a réuni la majorité des suffrages, et est proclamé président; et que

les représentants Eschasseriaux, jeune, Boissy d'Anglas et Guyomar réunissent la majorité des suffrages. En conséquence, ils sont proclamés secrétaires de la Convention nationale.

La séance est levée à neuf heures et demie (1).

Signé, A. DUMONT, président;
LAPORTE, CORDIER, BORIE,
L. LOUCHET, PELET, A.P. LOZEAU,
secrétaires.

(1) P.-V., XLVII, 29. *Moniteur*, XXII, 180; *Ann. Patr.*, n° 646; *Ann. R. F.*, n° 17; *C. Eg.*, n° 781; *F. de la Républ.*, n° 18; *J. Fr.*, n° 743; *J. Perlet*, n° 745; *Mess. Soir*, n° 781; *Rép.*, n° 18.